

 - UE -

## **amLeague : L'IRCEM voit sa confiance dans les actions bridée par les contraintes réglementaires** – 16/12/2014

Jean-François Tardiveau  
Rédacteur en chef - NewsManagers

Invité dans le cadre du club investisseurs d'amLeague, Jean-Charles Grollemund, directeur général de l'IRCEM est revenu sur l'organisation de ce groupe dédié à la protection sociale des emplois de la famille et des Services à la Personne. L'ensemble, qui concerne les 1,6 millions de personnes travaillant au domicile de particuliers, compte trois institutions principales : "une institution de retraite Arrco, une institution de prévoyance et une mutuelle", a exposé le dirigeant, en précisant que le montant des capitaux gérés atteignait de fait un peu plus d'un milliard d'euros.

Par grandes poches, l'allocation d'actifs est composée à 75 % en produits de taux, et le solde en actions pour l'institution de prévoyance et la mutuelle. Un chiffre assez élevé qui traduit la confiance du groupe dans les actions tandis que l'institution est soumise aux contraintes réglementaires Arcco pour l'institution de retraite, et, pour l'institution de prévoyance et la mutuelle, à la réglementation Solvabilité 1 – en attendant l'application de Solvabilité 2 en 2016.

Sans contraintes réglementaires, alors que sur le plan tactique, l'allocation actions peut atteindre 30 %, Jean-Charles Grollemund imaginerait bien porter à 35 % cette poche. "Cela étant, a tempéré le dirigeant, la prépondérance des produits de taux s'explique aussi par la durée du portefeuille qui est de 4,5 années".

Plus en détail, au sein de la poche actions qui ne comprend que des produits de gestion active, le groupe Ircem peut procéder par appels d'offres, investir dans des fonds dédiés ou dans des OPCVM ouverts. En chiffres, 90 % de la gestion des produits de long terme du groupe ont été délégués à la société de gestion d'un organisme paritaire, Federis Gestion d'actifs. En revanche, la trésorerie, et les 10 % restants des produits en question sont gérés en interne et se composent principalement d'investissements réalisés dans la zone euro. "Même si une petite poche est consacrée aux zones émergentes", a néanmoins précisé Jean-Charles Grollemund.

Enfin, interrogé sur ses convictions pour 2015, le responsable du groupe veut croire à une performance positive des marchés actions de la zone euro à la fin de l'année. En revanche, sur le plan obligataire, le dirigeant table sur une remontée probable des taux au cours du quatrième trimestre... Une analyse qui, aujourd'hui, justifie que l'allocation stratégique composée à 75 % d'obligations et 25 % d'actions ne soit pas modifiée avant la fin de l'année prochaine.